

L'ÉGLISE NOTRE DAME d'INGRANDE :



L'église d'Ingrande apparaît bien être d'origine castrale, c'est à dire fondée à l'origine par le seigneur du lieu.

Cette première église est attestée à Ingrande dès les années 1060 - 1070, date à laquelle les seigneurs d'Ingrandes en font don aux moines de Saint Aubin d'Angers qui avaient fondé le Prieuré de VILLENEUVE. Puis elle est donnée dès 1083 à l'Abbaye Saint Nicolas d'Angers.

Située à l'ouest du village, **face à la porte d'accès au Château**, l'église déjà baptisée Notre Dame d'Ingrande, est dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie,

Autour de l'église un petit cimetière clos de murs bas, dans lequel sont enterrés les habitants d'Ingrande, notamment les plus fortunés qui sont enterrés au plus proche du chœur de l'église, voire même sous le chœur de l'église pour les personnages les plus importants.

En 1514, une seconde Eglise est reconstruite qui sera consacrée en Mai 1514.

En 1677, les deux Cloches de l'Eglise, l'une usée datant de 1553, et l'autre cassée datant de 1606, sont remplacées par « deux Nouvelles Cloches de notre église, dont la Grosse nommée CLAUDE par Monsieur le Comte d'AVAUGOUR et Dame DE BELLEFONDS, qui pèse 735 Livres, et la Petite nommée ANNE par Monsieur BABAUD et Madame la Comtesse d'AVAUGOUR, qui pèse 550 Livres ».

En 1742, le Bâtiment fit l'objet d'un « Rapport de péril », assez alarmant « exposant que l'Eglise et le Clocher de la dite Paroisse étant en très mauvais état et menaçant ruine certaine et prochaine.

C'est ainsi que, le 27 Mai 1743, fut posée la première pierre de la troisième Eglise d'Ingrande, située approximativement sur le même emplacement, mais dont la nef avait été sensiblement agrandie pour faire face l'accroissement de la population.

C'est la Comtesse de SERRANT, Duchesse d'Estrées par son mariage, qui la financera pour partie, avec la contribution de l'Assemblée des Paroissiens regroupés dans ce qu'on appelait »La Fabrique d'Ingrande », sorte d'association chargée de recueillir les dons et legs des Paroissiens et de les faire fructifier pour subvenir aux besoins de la Paroisse.

La Comtesse de SERRANT sera la Marraine de cette nouvelle construction ainsi que de sa nouvelle cloche fondue pour l'occasion.

Par suite de la Loi du 10 Mai 1790, les biens de l'Eglise sont confisqués et vendus comme Biens Nationaux. On propose alors d'en faire don à la Commune pour servir de Halle et loger l'Administration Municipale du Canton, le Juge de Paix, et d'y installer également un local pour l'instituteur.

Cette même église abrita aussi entre 1796 et 1800 les cérémonies du culte théophilantropique et la célébration du « décade » comme jour de repos officiel en lieu et place du Dimanche, conformément aux idées de La Reveillère Lépoux, théoricien de la nouvelle religion.

En 1944, un bombardement mal ajusté des alliés visant le pont, détruit en même temps 25 maisons du centre ville situées à proximité de la Loire, ainsi que la vieille église qui datait de 1743.

***La reconstruction de celle-ci, qui sera donc la quatrième église d'Ingrandes, se fera dans un style résolument moderne, et elle ne sera achevée qu'en 1956* sous l'égide de l'architecte LE SENECHAL, agrémentée de magnifiques vitraux modernes exécutés dans les ateliers du Maître Verrier Gabriel LOIRE à Chartres.**

Elle est aujourd'hui classée comme Monument remarquable et labellisée « *Patrimoine du 20^{ème} siècle* ».

Pour davantage de détails sur cette maison et ses propriétaires successifs, reportez vous à la Partie « Maisons d'Ingrandes au 18^{ème} siècle : Maison 0 du PLAN.